Arrêté | Générale | colonial

Arrêté n° 142 concernant l'expulsion de miliciens licenciés par mesure disciplinaire

n° 142

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	**Date de publication** 13 février 1947
Numéro JO n° 2 du 28/02/1947	**Date du numéro** 28 février 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française de Somalis et dépendances.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont expulsés de la Côte française des Somalis et dépendances, les ex-miliciens dont les noms suivent : 1239. Süd Ahammed (sujet anglais). So mali, Gadaboursi, Mahadlassé, Abrein, Ker Ali Hogar. Né vers 1919, à Beya Kassan (Somaliland), fils de feu Ahammaed Assouwe et de Fadouno Douale, domiciliée à Gagab (Somaliland). 1616. Mougahel Mohamed (sujet arabe), Arabe Zékri, né vers 1915, à Sadan (Yé men). fils de Mohamed Ali et de Badra Neuman, domiciliés au Yémen. 1593. Abdoul Gabar (sujet arabe), Arabe Zékri. né vers 1918, à Ogeria (Yémen), fils de feu Ahmed Saad et de Gaboul bint Cheraf, domiciliés au Yémen. 1621. Ha moud Haïdar (sujet arabe). Arabe Asbohé, né vers 1920, à Asbohé (Yémen), fils de Haïdar Ahmed et de Yaher Abdou, domiciliés au Yémen.

Par délégation du Gouverneur :Le Chef de bataillon, chef du Cabinet militaire,LABARSOUQUE.